




# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

C-2023-130

Envoyé en préfecture le 26/12/2023  
Reçu en préfecture le 26/12/2023  
Publié le   
ID : 038-283812014-20231226-C\_2023\_130-AR

## ARRETE

**Objet : Arrêté fixant la liste des membres du jury et la liste des admis à concourir aux concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours pour le recrutement des adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe (H et F), session 2024.**

**Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère,**

**Vu** le code général de la fonction publique, notamment son Livre III sur le recrutement, ses articles L321-1 à L321-3, L325-1 à L325-22, L325-30,

**Vu** la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

**Vu** la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

**Vu** le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

**Vu** le décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe,

**Vu** le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

**Vu** le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

**Vu** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

**Vu** le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de catégorie C et B,

**Vu** le décret 2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

**Vu** le décret 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L325-20 du code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

**Vu** l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options techniques territoriaux en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe,

**Vu** l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès au concours de la fonction publique territoriale,

**Vu** l'arrêté C-2023-064 du 15 juin 2023, visé en préfecture le 19 juin 2023, portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « restauration » (H et F) session 2024,

**Vu** le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des centres de gestion de la région Auvergne-Rhône-Alpes, signé le 13 avril 2022,

**Vu** l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les 12 départements de la région Auvergne- Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2024,

**Vu** le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de l'Isère,

Considérant les besoins en postes exprimés, dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

## ARRETE

**ARTICLE 1** : La liste des membres du jury des concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours pour le recrutement des adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « restauration » (H et F), session 2024 est arrêtée comme suit :

### La Présidente :

- Madame FRAGOLA Annie, élue, adjointe, Crolles

### Son remplaçant en cas d'empêchement :

- Monsieur VALTAT Roger, élu, Président, Communauté de Communes de Bièvre Est

### Les autres membres :

- Monsieur BOURRY Julien, élu, adjoint, Saint Geoire en Valdaine
- Monsieur HONORE Philippe, personnalité qualifiée, conseiller technique restauration, région Auvergne Rhône-Alpes
- Madame BAGOU Patricia, personnalité qualifiée, responsable de service éducation, Isle d'abau
- Madame VASSEL Laetitia, personnalité qualifiée, cheffe du service Enfance, Education, Seyssins
- Monsieur PLANEL Nicolas, fonctionnaire, directeur des ressources humaines, Tournon-sur-Rhône
- Madame FAURIE Dominique, fonctionnaire, gestionnaire du collège Le Chamandier, Gières
- Monsieur NOGUEIRA Filippe, fonctionnaire, représentant du personnel

**ARTICLE 2 :** Sous réserve de la production des documents requis au jour de la première épreuve la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours pour le recrutement des adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « restauration » (H et F), session 2024 est arrêtée comme présentée en annexe.

**ARTICLE 3 :** Les candidats disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble (possibilité de saisir le tribunal administratif par la voie de l'application « Télérecours citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ). Dans ce délai, les candidats peuvent également déposer un recours gracieux devant Monsieur le Président du centre de gestion de l'Isère, cette démarche suspendant le délai du recours contentieux.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié sur le site : [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr), après transmission à Monsieur le Préfet de l'Isère.

St Martin d'Hères, le 5 décembre 2023

Le Président,



Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN

**CONCOURS DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME  
 CLASSE  
 SPECIALITE : RESTAURATION  
 EXTERNE  
 SESSION 2024**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR**

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1.	Madame	BEN AYOU Fatna		OMRI
2.	Madame	BERRABAH Amal		BENDJEDDOU
3.	Monsieur	BLANC Jeremy	JEAN-PIERRE	
4.	Madame	CHAMPON Elodie Jeanne Linda		
5.	Madame	CHAOUCHE Rachida		HDIRI
6.	Madame	CICHY Laetitia	CHRISTINE YVETTE	CICHY
7.	Monsieur	COUSTON Olivier		
8.	Monsieur	FOULON Florian		
9.	Monsieur	HOLBE Cyrille	Gilbert	
10.	Monsieur	JOFFRE Manuel		
11.	Madame	JURQUET-NICOLAS Mathilde		JURQUET
12.	Madame	LAOUADI Louiza		HADDADI
13.	Madame	MARAOUI Safa		TEKAYA
14.	Monsieur	MARTIN Arnaud Guy Daniel		MARTIN DE SAINT SEMERA
15.	Monsieur	MARTINS Stéphane	Roger	
16.	Madame	MBOUALA Emilie		GUERET
17.	Monsieur	PAYET Anthony	SAMUEL	
18.	Madame	PAYRE Thu Hang		BUI
19.	Monsieur	QUINTERO Ludovic	MICHAEL	
20.	Madame	RADI Naziha		BELGHARRI
21.	Madame	RIGAUD Charlotte		RIGAUD
22.	Madame	SCOTT Céline		STEIMER
23.	Madame	THOUILLY Marine	Christine Delphine	
24.	Madame	VALENTI Mélissa		
25.	Madame	VIAL Isabelle		GIROUD
26.	Madame	ZAHRA Manon	CHRISTELLE	ZAHRA



C-2023-130

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERR

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le



ID : 038-283812014-20231226-C\_2023\_130-AR

**CONCOURS DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**  
***SPECIALITE : RESTAURATION***  
**TROISIEME CONCOURS**  
**SESSION 2024**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR**

Nombre de candidats	CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1.	Monsieur DEMEURÉ Baptiste	Roger François	DEMEURÉ
2.	Monsieur MARTINS Stéphane		

**CONCOURS DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
SPECIALITE : RESTAURATION  
INTERNE  
SESSION 2024**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR**

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1.	Monsieur	ABEZA Pascal		
2.	Monsieur	ACHOURI Nordine		
3.	Monsieur	AICHOUR Selim		
4.	Monsieur	AMAZZONI Anthony		
5.	Madame	AZEVEDO Léontine		AZEVEDO
6.	Madame	BENALLAL Ambre		
7.	Madame	BENSALEM Myriam		BENSALEM
8.	Madame	BERTHIER Stephanie		BERTHIER
9.	Madame	BOLE-RICHARD Marine		
10.	Monsieur	BOULATALI Rayan		BOULATALI
11.	Madame	CASPARD Laure	Christiane Anna Isabelle	
12.	Madame	CEYTE Myriam	Monique	CHAUDOUARD
13.	Madame	CLAVEL Marie-Laure		BALLY
14.	Madame	COUTURIER Virginie	Charlotte	
15.	Monsieur	DESBOS Yohan		DESBOS
16.	Madame	DOGAN Tugba		AKTEPE
17.	Madame	DUMORD Madeline		
18.	Madame	EGEA Blandine Michèle Evelyne		BEY
19.	Monsieur	FARGEVIEILLE Patrick		
20.	Monsieur	FERNANDEZ Nicolas		FERNANDEZ
21.	Madame	FERREIRA Andreia Sofia		PORFIRIO VIEIRA
22.	Monsieur	FRANQUET Vincent Claude Michel		
23.	Monsieur	GIRIN Remy	Pierre Christian	GIRIN
24.	Madame	GIROD Carolane	Olivia - Frédérique	VUILLAUME
25.	Madame	HAOUAS Ahlem		GHERIANI
26.	Madame	HOGUIN Marion	Hélène	
27.	Madame	KHELADI Suzana		ALBIC
28.	Monsieur	LAVEZZI Sylvain	Michel	LAVEZZI
29.	Monsieur	MANKOUR Attou		
30.	Madame	MARCONI Priscilla		MARCONI
31.	Madame	MERCIER Sandrine		PETREQUIN



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE

**CONCOURS DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
SPECIALITE : RESTAURATION  
INTERNE  
SESSION 2024**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR**

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
32.	Monsieur	MICHEL Jerome		MICHEL
33.	Madame	MONNET-ARNOULD Marie-Laure		MONNET
34.	Monsieur	PANICHI Dylan		PANICHI
35.	Monsieur	PAULET David		
36.	Madame	PIERRU Pauline		DARQUES
37.	Monsieur	PLETTO Fabrice Simon		
38.	Monsieur	QUINTERO Ludovic	MICHAEL	
39.	Madame	RACHIDI Soumaya		BELARBI
40.	Monsieur	ROBERT Sebastien		
41.	Madame	SERRANO Alicia Charlotte Marie-Jeanne		SERRANO
42.	Monsieur	SINGOU MALELA Apollinaire		
43.	Madame	SOROPOGUI Claudine Kadiatou		
44.	Madame	SOUMARE Khoudiedji		
45.	Monsieur	THOMASSIN Roland		
46.	Madame	TRINITÉ Carol-Anne	Malvina	MIQUEY